

Groupement "Est"	Session 2002	Sujet	Tirages
CAP ASSURANCE		Code(s) examen(s) 31305	
Épreuve : Notions générales d'assurance	Durée : 1h	Coef : 3	
		page : 1/1	

QUESTION I sur 12 points

Les assurances de dommages sont soumises au principe indemnitaire. Après avoir exposé le principe et sa justification, vous en indiquerez les conséquences.

QUESTION II sur 8 points

Les entreprises d'assurances sont soumises à l'agrément pour présenter des opérations d'assurances.

Après avoir défini ce qu'est l'agrément, vous en indiquerez les caractéristiques (4 points).

Que savez-vous de l'Europe des assurances et de l'agrément (4 points) ?